

## Actualités

### En France, naissance du Cnev : Centre national d'expertise sur les vecteurs des maladies humaines et animales

P. Martin (1) (paul.martin@anses.fr), D. Fontenille (2) (didier.fontenille@ird.fr)

(1) Anses, Laboratoire de Lyon, 31, avenue Tony Garnier – 69364 Lyon Cedex 7

(2) UMR MIVEGEC, Centre IRD, 911, avenue Agropolis - BP 64501, 34394 Montpellier Cedex 5



**Chikungunya, dengue, fièvre catarrhale ovine, fièvre du Nil occidental, paludisme, maladie de Lyme, maladie de Chagas... Ces affections ont la particularité d'être transmises en France (y compris dans les territoires ultramarins) par des insectes ou des tiques. Ces maladies infectieuses sont une préoccupation majeure de santé publique humaine et vétérinaire. Les changements globaux (climatiques, environnementaux, sociétaux) génèrent aussi de nouveaux risques sanitaires. La lutte ou la protection contre ces vecteurs sont des stratégies majeures dans le contrôle de ces maladies infectieuses.**

La France se dote d'une structure d'expertise dédiée aux différents aspects de la lutte antivectorielle, le Centre national d'expertise sur les vecteurs (Cnev). Mis en place pour une période de cinq ans, le Cnev est une organisation multidisciplinaire qui doit mobiliser rapidement et efficacement, dans une perspective d'aide à la décision, l'ensemble de l'expertise et des compétences françaises dans les domaines de l'entomologie médicale et vétérinaire, de la lutte antivectorielle et des sciences humaines et sociales appliquées à la santé publique. La mise en place d'un tel centre d'expertise était une des recommandations prioritaires de l'expertise collégiale « La lutte anti-vectorielle en France », qui a rendu ses conclusions en 2009. Le Cnev regroupe une grande partie des acteurs français de la recherche et des structures opérationnelles de surveillance et de lutte impliqués dans le contrôle des vecteurs de maladies.

Le Cnev est un réseau de laboratoires et de partenaires scientifiques, coordonné par un laboratoire central. Chaque acteur du réseau que constitue le Cnev a un champ de compétence et des attributions bien définies. Les attributions sont l'expertise, l'appui scientifique et technique, la veille, les recommandations en terme de recherche et l'appui à la formation.

#### Architecture générale

L'architecture du Cnev est la suivante : un laboratoire central coordinateur, trois laboratoires associés, 35 partenaires spécialisés, suivant le schéma ci-dessous.

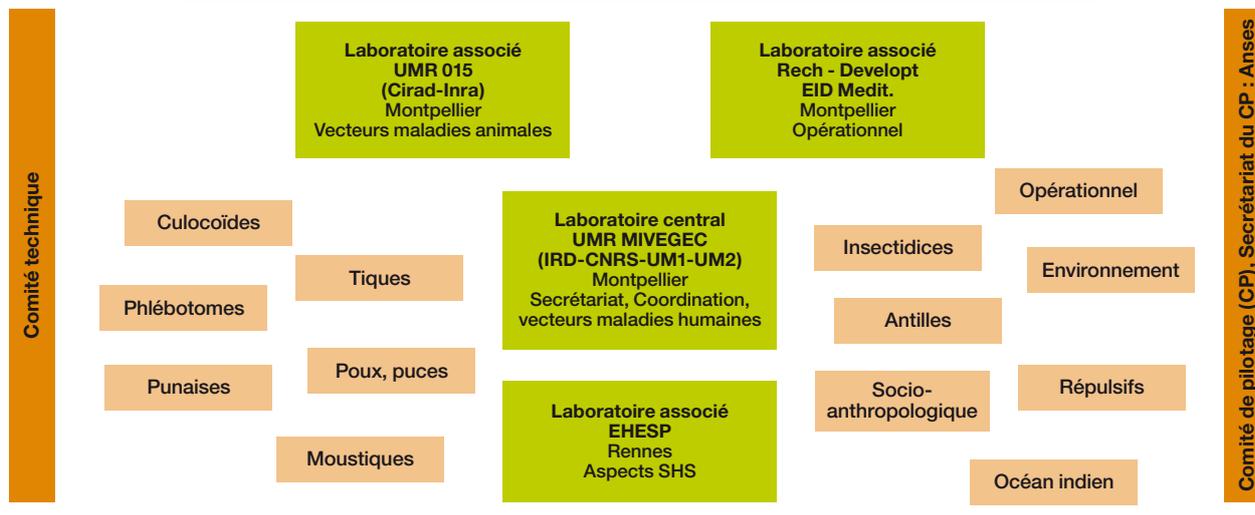
#### Les missions du Cnev

##### • L'expertise entomologique :

- participation à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation de bonnes pratiques et de recommandations concernant les

### Organisation du Cnev

Tutelles des ministères de la Santé et de l'Agriculture



## Actualités



techniques de surveillance entomologique et de lutte antivectorielle (LAV);

- définition et évaluation des indicateurs de surveillance entomologique;
- définition et évaluation des indicateurs de l'efficacité de la LAV;
- maintien, détention et diffusion des techniques de diagnostic et/ou d'identification et de caractérisation;
- identification et caractérisation des arthropodes hématophages adressés par les services opérationnels de l'État;
- évaluation de la sensibilité et de la résistance aux insecticides des insectes vecteurs en tant que de besoin.
- **L'appui scientifique et technique:**
  - appui scientifique et technique aux ministères concernés,
  - participation à l'élaboration de mesure de lutte contre les vecteurs;
  - contribution à des missions d'appui à la demande des ministères concernés;
  - appui sur les aspects vectoriels aux agences sanitaires chargées de la surveillance et de l'évaluation des risques sanitaires;
  - représentation au niveau européen et international des ministères concernés concernant l'expertise en matière d'entomologie médicale et vétérinaire;
  - participation, en tant que de besoin, aux audits des services de LAV.
- **L'appui à l'animation technique:**
  - animation technique du réseau des services de LAV; appui scientifique et technique aux services de LAV;
  - transfert de compétences techniques aux services opérationnels de la LAV.
- **L'appui à la formation dans le domaine de la lutte antivectorielle:**
  - contribution à la politique de formation sur la lutte antivectorielle, les vecteurs et le risque vectoriel.
- **La veille scientifique et technique:**
  - veille scientifique et alerte, concernant les aspects entomologiques, les risques vectoriels et les phénomènes entomologiques émergents;
  - veille sur l'évolution des connaissances scientifiques et techniques et transfert d'informations vers le domaine opérationnel;
  - rédaction d'une lettre périodique de veille scientifique et technique, et l'ouverture d'un site web ([www.cnev.fr](http://www.cnev.fr)).
- **Orientation de la recherche:**
  - prise en compte des besoins des ministères chargés de la santé et de l'agriculture et des enjeux scientifiques pour identifier des questions de recherche dans ses domaines de compétence;
  - le cas échéant, appui aux agences de programmation et de moyen pour l'identification des priorités pour les appels à projet.

### Description du Cnev

#### Un laboratoire central coordonateur

l'unité de recherche Mivegec (IRD, CNRS, Universités de Montpellier), orientée vers les vecteurs de maladies humaines, et la résistance aux insecticides. Ce laboratoire coordonateur accueille l'équipe d'ingénieurs se consacrant totalement au Cnev.

#### Trois laboratoires associés

- L'unité de recherche CMAEE (Cirad-Inra), plus particulièrement compétente sur les vecteurs de maladies animales.
- l'Entente interdépartementale pour la démoustication du littoral méditerranéen (EID-Méditerranée), compétente sur les aspects opérationnels de la surveillance et de la lutte antivectorielle.
- l'École des hautes études en santé publique (EHESP) pour les aspects relevant des sciences humaines et sociales.

#### Les partenaires

Ils ont été choisis *intuitu personae* en raison de leur compétence notamment dans des domaines entomologiques très spécialisés, des régions géographiques françaises, ainsi que dans certains domaines des sciences humaines et sociales. Issus de 35 équipes appartenant à différents organismes, ils regroupent 140 scientifiques spécialisés dans différents domaines de l'entomologie médicale et vétérinaire.